Fondation pour la Mémoire de la Déportation



Association Culturelle Loi 1901 -Parution au J.O. du 7/2/96

Siége Social 31 bd Saint-Germain -75005 PARIS Tél : 01.43.25.84.98

Courriel : afmdnational@yahoo.fr

site : http://www.afmd.org

Chère Amie, Cher Ami,

Comme chaque année nous aurions dû tenir notre Assemblée Générale.

C'est la Cinquième fois que j'ai l'honneur d'organiser celle-ci mais cette année dans des conditions totalement inédites.

Ainsi que le stipulent nos statuts, doivent être présentés à l'Assemblée chaque année, les rapports sur la gestion du conseil d'administration, tant financière que morale de l'Association. C'est aussi l'occasion de remercier publiquement toutes les personnes qui participent au rayonnement de notre association. Je vous remercie donc tous sincèrement de votre activité et de votre soutien.

Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois durant l'année 2019 et le bureau national s'est lui réuni à peu près une fois par mois.

Le grand dossier que vos représentants ont eu à étudier est une modification des statuts. En effet, nous devons modifier l'article 13 afin de pouvoir consulter nos adhérents par courrier ou internet sur décision du Conseil d'administration. De plus, le rapport moral sera comme il se doit présenté par le président de l'association, le secrétaire général présentant le rapport d'activités.

Le bureau national a étudié également une modification du règlement intérieur mais n'est pas arrivé à un consensus.

Nous sommes partenaires reconnus au sein de la Convention « Mémoire et Vigilance » du Conseil économique social et environnemental, Luc Martin Chauffier représentant notre association dans les instances de ce partenariat.

Les événements les plus marquants sont également pour la plupart des événements récurrents dans la vie de l'association. Je vais donc vous les rappeler brièvement :

La participation au CNRD est largement compliquée par les nouvelles orientations du ministère de l'Education nationale et nous avons tous de grandes inquiétudes sur son devenir.

La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation est-elle aussi, trop souvent oubliée par des édiles peu soucieux de l'histoire et trop souvent nous devons rappeler que cette journée est une loi et que toutes les mairies doivent être pavoisées.

Comme d'autres associations mémorielles nous sommes également attentifs au maintien de la cérémonie du 8 mai. L'adoption en 2012 de la loi qui fait du 11 novembre une journée "en hommage à tous les morts pour la France" fragilise cette cérémonie. Nous condamnons avec fermeté toute atteinte qui serait faite à ce jour qui célèbre l'anniversaire de la capitulation sans condition des nazis Le 8 mai doit demeurer férié et chômé! Il ne faut pas y toucher. Il symbolise à jamais la victoire de la liberté sur la barbarie. On parle beaucoup du devoir de mémoire actuellement, et il est impensable de supprimer ce symbole qui y est lié.

Bien entendu, chaque délégation a sur son territoire des cérémonies auxquelles elles participent et je tiens tout particulièrement à remercier les porte-drapeaux et les bénévoles qui ne comptent pas leurs temps pour la réussite de ces manifestations.

Avec la Fondation nous travaillons à des bases de données et établissons des fiches biographiques <u>des Déportés</u> car travailler sur des parcours individuels, des biographies, c'est aussi combler les lacunes archivistiques sur certaines thématiques et donc, multiplier ces parcours par 10, par 100, par 1000, va permettre d'expliquer des phénomènes plus larges, historiques, liés à l'histoire de la résistance, de la répression en France et surtout du fonctionnement du système concentrationnaire.

Le projet le plus abouti est le « Dictionnaire biographique des Déportés au camp de Mittelbau Dora. En cours, celui de Normandie. Nous avons également les projets des Délégations de Seine et Marne, du Val de Marne, de Loire Atlantique, de l'Oise de Savoie et j'en oublie sûrement ne m'en veuillez pas, Vous avez tellement de projets ... des musées (Ariège, Vendée) voyages, festivals, expositions, fêtes de la paix......

Bref nous avons une association vivante et fidèle à ses engagements, faire vivre la Fondation partout en France

Françoise Bulfay

Présidente nationale AFMD